

# FLASH INFO

Novembre–Décembre  
2022  
n°47



2 place du comte Hector  
49310 Montilliers  
02 41 75 81 54  
mairie.montilliers@wanadoo.fr  
<http://www.montilliers49.fr>  
[facebook.com/Montilliers](https://www.facebook.com/Montilliers)

## DANS CE NUMÉRO

Procès-Verbaux  
du  
Conseil Municipal

Avis Municipal

Vie Associative

Evènements à venir

Flyers  
Théâtre  
Initiatives Emplois

## Procès-Verbaux du Conseil Municipal



**14 Septembre :**

La séance du conseil municipal s'est ouverte par une minute de silence à la mémoire de Gérard Billy, conseiller municipal, décédé subitement le dimanche 4 septembre.

Le PV du 12 juillet 2022 est validé à l'unanimité.

1 / Contrat d'assurance groupe, le conseil municipal décide de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le centre de gestion pour la couverture des risques statutaires des agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

2 / Remboursement sur facture, le conseil accepte d'encaisser le chèque de VÉOLIA Eau d'un montant de 253,43 € correspondant à un trop-perçu suite à un ajustement de la consommation d'eau potable.

3 / Convention de mutualisation, au regard de l'évolution organisationnelle dans la réalisation des missions entre l'agglomération du choletais et les communes membres, il est nécessaire de porter un avenant au dispositif afin de régulariser les remboursements afférents. Le conseil municipal approuve l'avenant n° 1 à l'unanimité.

4 / Projets Lotissement, Mr le Maire rappelle l'acquisition de terrains fonciers en vu de réaliser un futur lotissement « Le Lys ».

Le conseil municipal valide les devis suivants :

- La mission de maîtrise d'œuvre au cabinet URBATERRA pour un montant de 19 500,00 € H.T.
- La réalisation des documents d'arpentages par le cabinet AIR&GÉO pour un montant de 1 320,00 € H.T pour le bornage et 1 000,00 € H.T pour le relevé topographique.
- La mission hydraulique du cabinet FLI Cadegeau pour un montant de 2 525,00 € H.T.

▫ Le conseil municipal confirme la prise en charge des travaux de terrassement pour la réalisation d'un réseau d'eaux pluviales par l'entreprise TISSEROND au niveau du Chemin du Moulin de la Buie.

▫ Aménagement du Centre bourg, une rencontre est prévue entre la société VIC-OUEST, le Département et la commission voirie le mardi 4 octobre à 11h à la mairie.

▫ Borne incendie ZA des Bordages, dégradée en 2021 par un accident a été réparée. Le coût des réparations s'élève à 2 784,00 €. La municipalité a fait appel au cabinet d'assurance MMA afin de finaliser le dossier pour la prise en charge des réparations par l'assurance de la personne responsable des dégâts.

▫ Un enfant Ukrainien est scolarisé au sein de l'école de Montilliers, la famille demande une aide à la prise en charge des frais de scolarité. Le conseil municipal propose que le C.C.A.S prenne en charge par solidarité pour un montant de 258,00 €.

▫ Projet du Club House de l'ESM, l'analyse de l'appel d'offres a été transmise ce jour par le cabinet d'architecte. Une réunion entre la commission bâtiments et les représentants du club de l'ESM sera fixée prochainement.

## Comptes rendus des commissions municipales

▫ Voirie, les travaux d'assainissement dans le bourg se poursuivent. Suite à ces travaux et afin de garantir la sécurité des élèves, l'arrêt de bus scolaire du bourg de Montilliers sera modifié. Il sera déplacé au niveau de la place du patronage (place du foyer), l'information vous sera relayée dès que les dates nous seront transmises.

▫ Social, la première réunion de l'A.B.S. (Analyse des Besoins Sociaux) : est fixée au mardi 25 octobre à 20h à Montilliers. Le groupe de travail souhaite intégrer des jeunes parents d'élèves de l'école de Montilliers.

▫ Centre de Loisirs le Clé, une réflexion avec les communes du Vihierois est en cours suite à des soucis concernant la capacité d'accueil des enfants dans les locaux actuels.

Le repas des aînés est fixé au 25 octobre à la MCL le Lys.

▫ La semaine de l'insertion, « comment recruter autrement ? » se déroulera du 10 au 14 octobre 2022 sur l'Agglomération du Choletais. Le conseil recevra des représentants d'Initiatives Emplois le vendredi 14 octobre à 11h.



### 12 Octobre :

1 / Approbation de l'avenant n°1 de la convention service commun pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'application des droits du sol, afin d'assurer la continuité du service public il est proposé d'ouvrir la possibilité aux communes adhérentes l'instruction des demandes d'urbanisme à un prestataire privé. Le service est actuellement confronté à une surcharge d'activité, à des mutations d'agents, et la difficulté à recruter du personnel expérimenté. Le conseil accepte à l'unanimité.

2 / S.I.E.M.L., versement d'un fonds de concours pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public réalisées sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022, montant de la dépense 2 315,77 € TTC, le conseil accepte la participation à hauteur de 75% soit 1 736,84 € TTC pour la part communale.

3 / Création du budget « Lotissement le Lys », la commune est propriétaire des terrains situés rue du lys, parcelles cadastrées section C n°992, 993, 997, 1004, 1005, 1008 et 1012. Afin de reporter les écritures comptables à l'opération d'aménagement et la vente des lots il est nécessaire de créer un budget annexe. Les opérations seront assujetties à la T.V.A.

4 / Photocopieur, le contrat de maintenance arrive à échéance au 15/11/2022, le conseil accepte l'achat d'un nouveau photocopieur auprès du même fournisseur KMCL et autorise le maire à signer le contrat de maintenance pour une durée de 5 ans.

5 / Prestations de vérification périodique réglementaire des installations électriques et de vérification des matériels de sécurité incendie, suite à la consultation de 3 organismes, le conseil décide de signer le contrat avec la Société APAVE pour l'ensemble des bâtiments communaux. Le coût s'élève à 1 780,00 € H.T. pour la vérification des installations électriques + 30% pour la première vérification et le coût s'élève à 1 120,00 € H.T. pour la vérification des matériels de sécurité incendie.

## Comptes rendus des commissions de l'Agglomération du Choletais

▫ Rapport de Mr le Maire sur les points abordés en conférence territoriale : - projet d'un panneau d'information de l'Agglo dans chaque commune ou point stratégique, - des plages horaires de l'éclairage public et dans les zones d'activités, - l'intervention du SIEML sur la hausse de l'électricité et du gaz.

## Comptes rendus des commissions municipales

▫ Voirie, les travaux d'assainissement de la rue du Lys se terminent et ceux de la Route d'Angers commencent à partir du 17 octobre. Des déviations sont mises en place pour contourner le centre bourg. L'aménagement du centre bourg, l'entreprise Vic-Ouest nous fournira fin novembre un dossier provisoire avec estimatif avec dépôt du DCE pour fin 2022 et phase des travaux en 2023.

▫ Espaces verts, la commission se retrouvera le 21 octobre à 15h pour faire le point sur le remplacement des arbres et les plantations en espaces verts de la commune.

▫ Sentiers pédestres, des conventions ont été établies entre les propriétaires et la commune pour le passage de randonneurs sur des portions de terrains privés.

▫ Information, les articles pour le bulletin municipal sont à remettre à la mairie avant le 25 novembre. La cérémonie des vœux est prévue le 8 janvier 2023, un changement sera réalisé sur la diffusion du diaporama.

▫ Bâtiments, l'architecte NARBONNE nous a remis son analyse de l'appel d'offres concernant le Club House de l'ESM Football. Le coût des travaux de réaménagement des anciens vestiaires et buvette s'élèverait 319 882,62 € H.T. Une rencontre avec l'ESM et la commission des bâtiments est prévue le 19 octobre à 19h. Les demandes de subventions du DSIL, DETR et FAFA ne sont pas acceptées car plus éligibles pour ce genre de projet.

▫ 1 Naissance - 1 Arbre, la cérémonie se déroulera le 19 novembre à 11h à la salle annexe de la mairie, et l'accueil des nouveaux habitants est fixé à 12h.

▫ Le Centre de Loisirs le CLÉ, suite au manque de places de l'accueil des enfants au centre de loisirs

« La CLE » le mercredi, une réflexion a été menée avec « Le Coin de la Rue ». Après les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs et le centre socioculturel s'associent pour proposer 2 lieux d'accueil sur le territoire. « Le Coin de la Rue » accueillera les 8 /11 ans à Nueil S/ Layon et « La CLE » les 3 /4 ans. A partir de juin 2023, l'association « La CLE » se dissout. La volonté des élus sur le territoire est de maintenir la continuité du service. Après concertation avec les communes, 2 solutions sont proposées :

- 1- Gestion totale de l'accueil de loisirs par « Le Coin de la Rue »
  - 2- Gestion communale des 3/7 ans par le CSC des 8/11 ans.
- Le conseil municipal opte pour la 2<sup>ème</sup> solution.

## Avis Municipal

Le Maire et le Conseil Municipal,  
vous convient à la commémoration de  
L'armistice de la guerre 14-18,



**Vendredi 11 novembre à 11h**

Place du Comte Hector

Allocution, dépôt de gerbe et verre de l'amitié.

## Vie Associative



### Club de l'Âge Heureux

Plusieurs dates à retenir :

- Le **jeudi 10 novembre**, concours de belote entre adhérents à la salle Joly-Bourg à 13h30
- Le **jeudi 8 décembre**, concours de belote des 3 communes à la salle Joly-Bourg à 13h30
- Le **jeudi 15 décembre**, repas de Noël à la salle Joly-Bourg. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, le faire avant le 18 novembre chez Madeleine au 02.41.75.03.51 ou chez Renée au 02.41.46.11.43.
- Le **jeudi 5 janvier 2023**, assemblée générale à la salle Joly-Bourg à 14h.

Les nouveaux adhérents seront toujours les bienvenus.

Le bureau.

## Le Coin de la Rue

Soirée jeux de société et rétro gaming le **4 novembre de 19h30 à 22h30 à la salle Joly-Bourg**, permettant aux enfants, adolescents, parents, grands-parents de partager un moment convivial en famille ou entre amis. Sans inscriptions, accès libre.

▫ SIEML, pour raccorder les parcelles appartenant à Mr et Mme THOMAS situées rue de la Grand'Cour une part communale sera demandée pour la somme de 2 470,00 € T.T.C.

▫ Éolien, après vote le conseil municipal renouvelle leur opposition à installer un parc éolien sur la commune : 2 pour, 11 contre et 0 abstention.

▫ Commémoration de l'armistice du 11 novembre, le rassemblement aura lieu à 11h au Monuments aux Morts.

▫ La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le mercredi 9 novembre 2022 à 20h00.

## Infos Travaux

L'Agglomération du Choletais assure la réhabilitation des réseaux d'assainissement au niveau de la RD 748 route d'Angers. La rue est en partie barrée depuis le 17 octobre. Des déviations sont mises en place, merci de les respecter afin de garantir la sécurité. L'arrêt des cars est déplacé pendant la durée des travaux sur la Place du Patronage (parking salle Joly-Bourg). Merci de votre compréhension.

## Une Naissance – un Arbre / Nouveaux habitants

La commune organise la cérémonie une naissance - un arbre, pour les enfants nés en 2021 le :

**Samedi 19 novembre**

**MCL « le Lys »**

A cette occasion, les nouveaux arrivants de la commune sont conviés aussi pour partager un moment convivial.

Une invitation vous a été adressée, si vous ne l'avez pas reçu en tant que parents ou nouveaux habitants, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.



## Montilliers Patrimoine

Montilliers Patrimoine vous invite le **vendredi 25 novembre à 19h à la fête « Noël en lumière à Montilliers »** sur le parvis de l'église pour l'illumination de la place et du sapin. Comme l'année dernière, les enfants de l'école, de la MAM et des assistantes maternelles ainsi que les anciens de la maison de retraite ont été sollicités pour animer cet événement. Nous espérons que cette année, le temps sera de la partie. Au cas où, la salle annexe de la mairie pourra nous abriter. Vin chaud et chocolat chaud vous seront offerts par l'association. Nous espérons vous retrouver nombreux pour ce moment de partage et d'amitié.

Le bureau.



Fermeture pour congés du mercredi 21 décembre au 26 décembre inclus.

## Don de Sang

### Appel au Don de Sang - URGENT

La prochaine collecte de sang organisée par l'E.F.S. avec la collaboration de l'association pour le don du sang bénévole du Vihierois, se déroulera le **vendredi 23 décembre 2022 de 16h à 19h30** à la salle MCL le Lys à Montilliers.

Les principales conditions pour pouvoir donner son sang :

- Être âgé de plus de 18 ans et moins de 71 ans
- Être en bonne santé (un entretien avec un médecin est réalisé avant le don)
- Se munir de sa carte d'identité (Obligatoire)

Pour éviter les attentes, il est conseillé de prendre rendez-vous : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Tél : 0800 109 900. Pour vous permettre de récupérer sans surveillance une copieuse collation vous sera servie par les membres de l'association.

Merci pour les malades, les stocks sont au minimum de sécurité.



## APEL Montilliers

Un p'tit Déjeuner livré chez vous le **dimanche 27 novembre entre 8h30 et 10h30** à 5 € comprenant :

- Un yaourt nature, un jus de pomme, une boule de pain, une viennoiserie au choix.

Livraison à domicile pour les habitants de Montilliers et à l'école, pour les autres.

Pour commander, utilisez le lien Helloasso en tapant vente école Apel Montilliers, ou avec le flyer laissé dans votre boîte aux lettres.

Complétez-le et renvoyez-le avec le chèque à l'ordre de Apel Montilliers, 1 rue des Arcades 49310 Montilliers.

On compte sur vous pour nous aider à animer l'école de Montilliers et proposer aux enfants des actions pédagogiques !

Besoin de déguiser vos enfants ou de jeux en bois ? l'Apel dispose d'un large choix de déguisement et de jeux en bois disponibles à la location. N'hésitez pas à nous demander directement à l'école au 02.41.75.06.57 ou par mail : [apelmontilliers@gmail.com](mailto:apelmontilliers@gmail.com)



## ESM Football

Soirée intergénérationnelle

**Samedi 21 janvier 2023 - salle MCL le Lys**

N'hésitez pas à venir supporter nos équipes chaque week-end !

## Évènements à venir

**Dates des Messes** : Dimanche 13 novembre à 11h,  
Dimanche 18 décembre à 11h



## Familles Rurales – Bibliothèque

La bibliothèque le Mille Pages vous propose un nouveau service :

Possibilités d'apporter des livres (romans, BD, documentaires, témoignages...), pour les personnes isolées.

N'hésitez pas à contacter Marylène MARTINEAU au 02.41.75.07.67 ou par mail

[fami-rural.montil@netcourrier.com](mailto:fami-rural.montil@netcourrier.com)



## Familles Rurales – Théâtre

Familles Rurales et les comédiens du lys préparent une nouvelle pièce de théâtre comique « Les ténors » de Ken Ludwig.

Nouvelle histoire, nouvelle époque, nouveau décor !

Les représentations auront lieu à la salle du Lys :

- **Les vendredis 18/25 novembre à 20h30**
- **Les samedis 19/26 novembre et 3 décembre à 20h30**
- **Les dimanches 20/27 novembre et 4 décembre à 15h**

Réservation des places possibles à partir du 1<sup>er</sup> novembre sur le site Helloasso Théâtre Montilliers ou par téléphone au 07.87.80.13.30 le mercredi soir de 18h à 20h et le samedi matin de 10h à 12h.  
(cf flyer joint avec le flash)



## Familles Rurales – Atelier Couture

Les personnes intéressées pour participer à l'atelier couture peuvent contacter familles rurales :

[Famil-rural.montil@netcourrier.com](mailto:Famil-rural.montil@netcourrier.com)

Les séances se dérouleront à la salle annexe de la mairie un mardi tous les 15 jours à 20h30.

Il nous faudrait un maximum de personnes pour qu'il y ait les séances.

## Banquet des classes 00–01–02

Compte tenu du contexte sanitaire de ces deux dernières années, le banquet des classes « 0 » et des classes « 1 », n'ont pas pu se réaliser comme prévu ! Les classes « 2 » proposent de tous se retrouver pour une journée conviviale

**Samedi 11 février 2023**

**MCL « Le Lys ».**

Les invitations ont été distribuées fin septembre.

Si vous ne l'avez pas reçu et que vous faites partis de ces classes, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie.

Tous les Montéglesiens de ces classes sont invités y compris les nouveaux habitants.

Les articles pour le bulletin municipal sont à transmettre avant le **25 novembre 2022** et pour le flash info avant le **15 décembre 2022**.